

CA du lycée Nelson Mandela du 12 mars 2026

Motion sur la répartition de la DGH du LGT

La dotation est notoirement insuffisante pour répondre aux besoins et constitue un pas de plus dans la dégradation des conditions d'accueil et d'enseignement. En premier lieu nous contestons la prévision de structure. Celle-ci n'est pas sincère car elle n'est pas en rapport avec la réalité des besoins pour plusieurs raisons :

- La perte d'une division de terminale générale alors qu'il y a 141 élèves en première n'est pas réaliste et fait perdre, en particulier, la dotation pour trois groupes de spécialité alors que quelques élèves en moins ne fera pas diminuer le nombre de groupes. Cela se retrouve d'ailleurs dans la proposition de répartition qui fait apparaître 14 groupes de spécialité alors qu'il y en a que 12 de financés. C'est donc 12 heures pris sur la marge d'autonomie qui sont autant de dédoublements ou d'heures d'aides qui disparaissent. Sans parler des heures pour la très probable cinquième terminale non prévue. De même, en première on retrouve 19 groupes de spécialité pour 4 divisions. La moyenne est donc en réalité de 4 à 5 groupes de spécialité par division. Et encore, certains groupes sont surchargés, à plus de 30 élèves. Difficile d'imaginer comment enseigner et apprendre, respecter un programme exigeant en terme de contenu, à 4, 5 ou 6 heures par semaine dans des groupes à 35 ou 36 élèves. C'est pourtant la réalité ! Dans ces conditions il n'est pas étonnant que nombre d'élèves aient du mal à suivre et finissent par décrocher.

On a connu d'autres conditions qui ont donné des résultats. Par exemple il y a deux ans, en français et en mathématiques en classe de seconde la moitié de l'horaire était dédoublé. Ce dispositif donnait satisfaction et les enseignants ont mesuré l'effet : plus d'élèves en difficulté se sont accrochés et ont mieux réussi. Nous demandons de pouvoir reconduire ce dispositif.

- La dotation ne tient compte de la spécificité des formations dispensées dans l'établissement : les enseignements technologiques et de laboratoire, qui sont une particularité importante de notre lycée, ne peuvent se faire, pour une bonne part, que dans des groupes à effectifs réduits, pour des raisons pédagogiques, de locaux, et de sécurité évidents.
- Enfin, aucun moyen pour les enseignements dits « facultatifs » n'est prévu dans la dotation. Nous sommes pourtant contraint d'en proposer. En effet, par exemple, comment ne pas proposer l'option mathématiques complémentaire en terminale pour les élèves qui souhaitent poursuivre un enseignement de mathématiques et compenser l'obligation d'abandonner une spécialité en terminale ? Comment ne pas proposer en seconde une option sciences de l'ingénieur qui permettent de faire découvrir et de motiver les élèves pour nos filières. Comment ne pas proposer l'option CCD (de 6h) alors qu'elle est un passage obligé pour l'accès à la première STD2A.

Il y a une contradiction majeure avec les préconisations ministérielles et académiques qui nous disent qu'il nous faudrait travailler à l'« attractivité » et à la « valorisation » des filières technologiques. Le choix « obligatoire » de prévoir ces options dans notre établissement, nous impose de prendre des moyens qui devraient servir à de vrais choix pédagogiques.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre la répartition de la DGH, il ne s'agit pas de remettre en cause le travail du chef d'établissement, mais de dénoncer la façon dont le rectorat calcule la dotation sans tenir compte de la réalité de terrain, et de signifier notre refus de ces réformes et des décisions qui transforment notre système éducatif en l'appauvrissant.

Nous chiffrons à une quarantaine d'heures la dégradation par rapport à l'existant ou à des calculs contestables et à une centaine d'heures ce qu'il serait nécessaire pour des bonnes conditions à même d'assurer et de mettre en place des dispositifs qui permette une formation de qualité et améliorer le succès de nos élèves.

Motion sur la répartition de la DGH de la SEP

Pour les enseignements professionnels les divisions sont contingentées et les horaires nationaux sont bien plus cadrés que pour les enseignements de la section d'enseignement général et technologique. Le rectorat a donc beaucoup moins de marge de manœuvre pour l'attribution de la dotation horaire de la SEP. Ainsi, pour une structure équivalente à celle de l'an passé, la dotation globale est équivalente à celle de l'année précédente.

Nous déplorons l'insuffisance des moyens horaires alloués et demandons plus d'heures pour mettre en place des dispositifs pour améliorer les enseignements, par exemple des dédoublements de groupes. La dernière réforme a consacré une diminution des horaires, en particulier pour les disciplines d'enseignement général, au profit de nouveaux enseignements. Cinq ans après la mise en place de cette réforme nous pouvons déjà en mesurer les effets : le résultat est catastrophique. Le niveau général est en baisse et les inégalités se creusent entre les élèves.

L'orientation des élèves vers un niveau de formation non-adapté est également une des raisons des échecs.

Il y a une contradiction majeure entre l'objectif affiché d'ouvrir le bac professionnel vers la poursuite d'études et de diminuer les moyens d'apprentissage. Par exemple, comment justifier que des élèves puissent se destiner à des formations de l'enseignement supérieur avec seulement une heure de Français hebdomadaire ?

Pour toutes ces raisons, comme pour la répartition de la DGH de la SGT, nous émettrons un vote négatif sur la répartition des moyens proposée par le chef d'établissement pour demander des moyens à la hauteur des besoins.